

Excusé : Olivier BYS.

LOTISSEMENT CLOS DE NEUVELLE

Le 10 octobre dernier, le cabinet MORNAND a présenté au maire et aux adjoints un projet de dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers concernant l'extension du lotissement du Clos de Neuvelle. Après examen du dossier, quelques modifications sont apportées au projet pour que l'extension de cette voirie soit de même nature (trottoirs, revêtement de la chaussée) que la rue déjà existante.

Les entreprises pourraient commencer à travailler courant février ou début mars selon le temps.

La vente des lots s'effectuera dès que la première phase des travaux sera achevée (décaissement, terrassement, pose des réseaux secs et humide).

La seconde phase de travaux (pose d'enrobé sur la chaussée, trottoirs) sera réalisée après les travaux de construction sur les deux lots.

ASSAINISSEMENT

Enfin du nouveau dans le dossier des assainissements autonomes.

Actuellement, les conventions sont en cours de rédaction par le Syndicat des Eaux de Saint Martin du Mont. Sur notre commune, 95 habitations sont concernées par la réhabilitation de leur assainissement autonome.

Cette opération est subventionnée en partie par le Conseil Général et l'Agence de l'eau. Afin de permettre un subventionnement de toutes les installations à hauteur de 80 %, la commune s'engage à prendre à sa charge 4,6 % de la somme totale des travaux, soit environ 42 000 €.

Courant novembre, chaque propriétaire aura la visite des représentants du Syndicat des Eaux et de la commune qui lui présenteront la convention et le programme des travaux à réaliser dans sa propriété. Il aura ensuite un délai de 1 mois pour signer la convention avec le Syndicat des Eaux.

.../...

CHAUFFERIE-BOIS

Lors de la réunion de conseil du mardi 23 octobre, le maire et les conseillers ont rencontré les représentants du cabinet C.S.I. (MM. HERPIN et GAUTHEY). Ce rendez-vous leur a permis de présenter aux élus de Francheville l'avant projet sommaire de la chaufferie bois qui sera installée sur le terrain de la commune situé rue de la Folie, à côté de la mairie.

Rappel : ce projet est destiné au chauffage des bâtiments communaux (mairie, logements, école et Clairière) à l'aide de plaquettes forestières ou bois déchiqueté. Il est porté par la Communauté de Communes du Pays de Saint Seine et cinq communes du canton ont décidé d'y prendre part. D'autres réunions seront programmées ultérieurement pour affiner le projet.

DIVERS

- **Le C.C.A.S.** s'est réuni récemment et a fixé la date du repas des aînés qui aura lieu à La Clairière, le dimanche 16 décembre à midi. Cette année, 4 nouveaux viennent rejoindre "l'équipe", ce qui porte à 45 le nombre de personnes de 65 ans et plus habitant Francheville ou résidant en maison de retraite. Nous leur souhaitons la bienvenue.

- **Garderie** : les enfants qui fréquentent la garderie peuvent exercer, selon les saisons, diverses activités manuelles et confectionner des objets de toutes sortes, grâce aux bonnes idées de Sylvie Fevret.

Pour mener à bien ces tâches, Sylvie a besoin de matériel de récupération à savoir : chutes de tissu, tulle, boîtes à chaussures d'enfants, pots de confiture, verres dépareillés (à pied de préférence), petits pots de bébé, chutes de ruban, fil de coton, boutons, perles, ficelle (bolduc) ou cordelettes, toutes sortes de papier (soie, cadeau...), petits pots de fleur en terre ou coupelles pour composition florale.

Si vous avez de tels objets, ne les jetez pas, nous sommes preneurs. Vous pouvez nous les apporter en mairie, les jours de permanence. Merci d'avance.

- **Collecte des ordures ménagères** : le jeudi 1^{er} novembre 2007 étant férié, la tournée de ramassage des O.M. n'aura pas lieu le jeudi.

Elle est donc avancée au : **MERCREDI 31 OCTOBRE 2007.**

Les poubelles devront être sorties la veille au soir.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2007 à 10 h 30,
la cérémonie du souvenir est organisée au Monument aux Morts.
Vous êtes tous conviés à ce moment de recueillement
qui sera suivi d'un vin d'honneur.



